2022

Rapport Annuel

sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets

Le présent rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets vient en application du décret n° 2015-1827 du 30 décembre 2015.

SMICTOM Nord Alsace

AGISSONS POUR LE ZÉRO DÉCHET

SOMMAIRE

4
8

Présentation générale du SMICTOM Nord Alsace

9
16

Prévention et communication

17
27

Collecte

28
31

Traitement

32
34

Indicateurs financiers

Présentation Générale du SMICTOM Nord Alsace

→ Nature du service public

Service public de prévention et gestion des déchets

→ Titulaire de la compétence

SMICTOM NORD ALSACE
Syndicat Mixte Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères Nord Alsace

→ Siège

54 rue de l'Industrie – BP 40081
67162 WISSEMBOURG
Tél. : 03 88 54 84 00
Fax. : 03 88 54 35 29

→ Statut

Établissement Public Local
Syndicat Mixte

Présentation du territoire desservi

Le SMICTOM (Syndicat Mixte Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères) Nord Alsace est un établissement public créé par arrêté préfectoral du 18 décembre 1975. Il a pour mission de gérer la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés de 81 communes, soit une population de 91 147 habitants, réparties en 5 Communautés de communes :

- La Communauté de communes de l'Outre Forêt (13 communes, 16 191 habitants)
- La Communauté de communes de la Plaine du Rhin (19 communes, 18 433 habitants)
- La Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains (13 communes, 23 389 habitants)
- La Communauté de communes du Pays de Wissembourg (12 communes, 15 755 habitants)
- La Communauté de communes Sauer-Pechelbronn (24 communes, 17 379 habitants)

La typologie de l'habitat est mixte à dominante rurale.

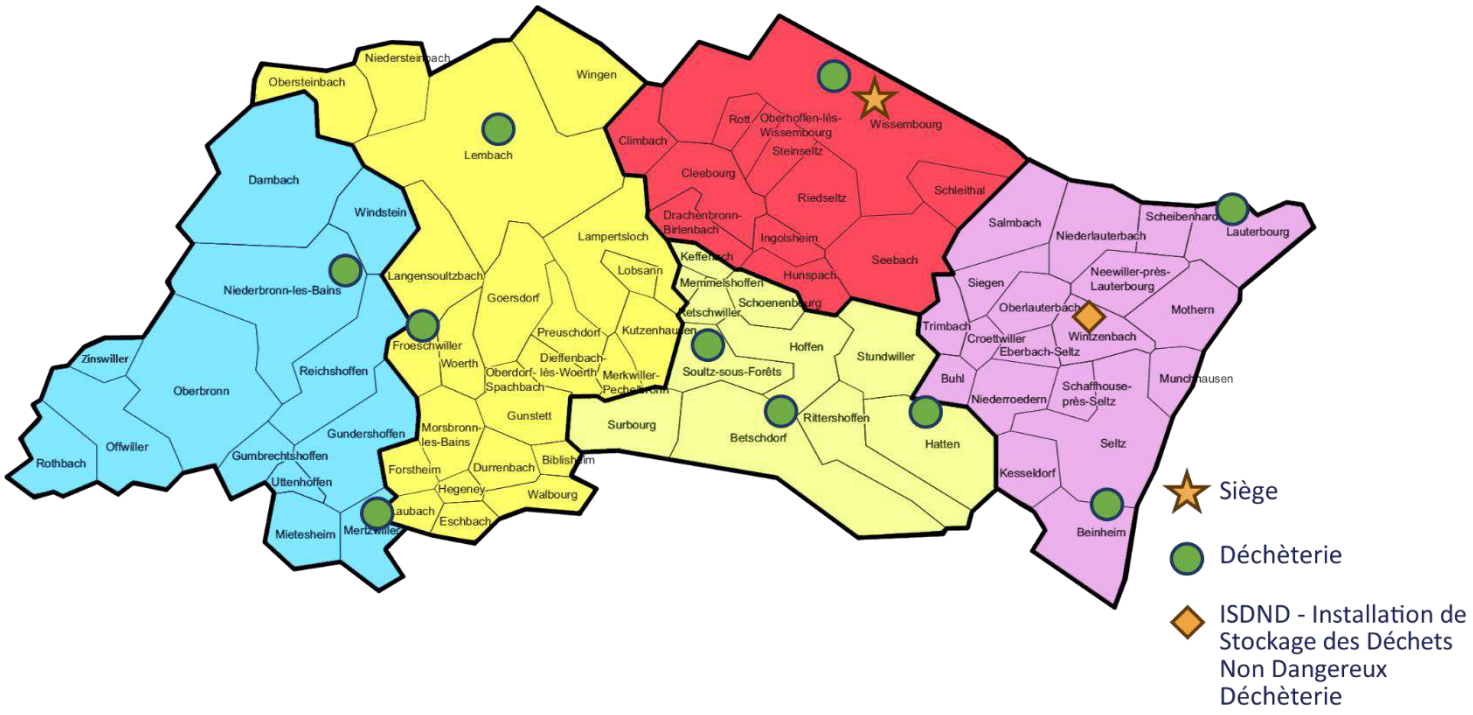

Situé dans le département du Bas-Rhin, à la frontière avec l'Allemagne, le territoire du SMICTOM s'étend sur 783 km². Sa densité de population est de 116 hab./km², le secteur est donc essentiellement rural voire semi-rural sur certaines communes comme Wissembourg, Reichshoffen et Niederbronn-les-Bains.

Le SMICTOM Nord Alsace dispose des compétences suivantes :

- La collecte et le traitement des ordures ménagères
- La collecte et le traitement des matériaux recyclables
- La gestion de 11 déchèteries
- La gestion de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) de Schaffhouse-prés-Seltz/Wintzenbach

Composition du comité directeur

Le SMICTOM Nord Alsace est administré par un organe délibérant regroupant 15 délégués désignés par les cinq Communautés de communes (CC).
L'organe exécutif est composé de cinq membres permanents : un Président et 4 Vice-présidents qui ont en charge les problématiques liées à la gestion des déchets sur un territoire défini.

GIRAUD Philippe

Président du SMICTOM

CC de la Plaine du Rhin

PHILIPPS Claude

1er Vice-Président en charge de l'ISDND

CC de l'Outre Forêt

VOGT Victor

2ème Vice-Président en charge de la collecte et la valorisation des déchets

CC du Pays de Niederbronn-les-Bains

CHARBAU Bernard

3ème Vice-Président du SMICTOM en charge des travaux

CC Sauer-Pechelbronn

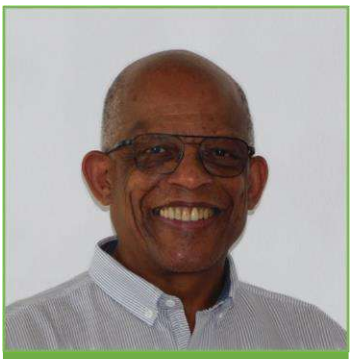

TYBURN Jean-Max

4ème Vice-Président du SMICTOM en charge de la communication et du PLPD

CC du Pays de Wissembourg

L'organigramme des services

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Sécurité / Qualité

SERVICE AUX USAGERS

Accueil

Administration usagers

Collecte / Pré-collecte

Technique

TRAITEMENT

Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux

RESSOURCES

Finances
- Marchés publics
- Comptabilité

Ressources humaines

Archives

COMMUNICATION

Prévention

Animation

Communication

47 agents au service du territoire de l'Alsace du Nord

42 fonctionnaires
4 contractuels permanents
1 contractuel non-permanent

Âge moyen : 47 ans

74 % d'hommes
26 % de femmes

Répartition des agents par filière

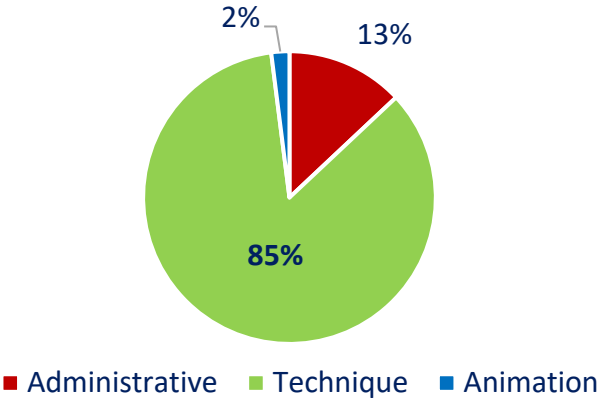

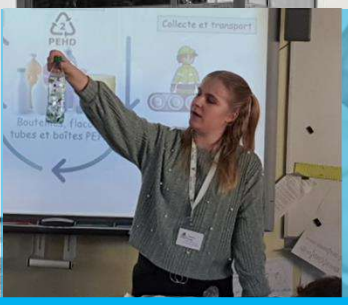

Prévention

Communication, animations, PLPDMA

- 16 % de déchets entre 2010 et 2020

Des sensibilisations chaque année pour tous les publics, dont en 2022 :

PLPDMA	Contrôles	Animations scolaires	Stands
6 communes accompagnées	10 762 bacs contrôlés	> 850 élèves sensibilisés	13 ateliers

1. PLPDMA

Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

Le SMICTOM Nord Alsace est engagé depuis 2015 dans une démarche PLPDMA et a adopté son plan d'action lors de la **Délibération du Bureau en date du 16 mai 2018.**

En 2017, lors de la phase de diagnostic du PLPDMA, l'analyse des flux de déchets produits avait permis d'identifier les gisements d'évitement prioritaires :

- les tonnages Ordures Ménagères Résiduelles OMR (26,7 % de la totalité des déchets produits)
- la quantité de déchets verts et de bois (21,7 % de la production globale de déchets)
- les gravats (13,1 % de la production globale de déchets)

La CCES (Commission de Consultation, d'Élaboration et de Suivi) a défini le plan d'action en 3 axes thématiques avec **11 actions** prévisionnelles dont **4** ont été finalement adoptées par la délibération du 16 mai 2018.

Axe 1 **Evitement de la production de déchets verts et encouragement de la gestion de proximité des biodéchets**	**Promotion du compostage (individuel, collectif)**
	Promotion du broyage
	Sensibilisation au paillage, jardinage au naturel, subvention poules/poulaillers
Axe 2 **Promotion des gestes éco-responsables**	**Promotion Stop-Pub**
	Opération gaspillage alimentaire (cantines scolaires, supermarchés…)
	Promotion eau du robinet
	Promotion du mode de consommation plus responsable : opération Caddie-Malin, Repair Café, réparation de vélo…
	Réduction des déchets des entreprises : métiers de bouche, professionnels de santé…
Axe 3 **Eco-Exemplarité**	**Promotion des éco-manifestations**
	Organisation du tri des déchets dans services internes
	Atelier produits entretien et cosmétique à faire soi-même

L'objectif réglementaire de 10 % de diminution des DMA (déchets ménagers et assimilés) a été atteint en 2020 avec une baisse de 16 % des déchets ménagers par rapport à 2010.

Un marché d'accompagnement a été signé en juillet 2018 avec les Ateliers de la Terre pour la mise en œuvre des actions PLPDMA. Il comprend 60 demi-journées d'intervention par an sur une période de 5 ans pour animer stands, ateliers et conférences.

En 2022, le SMICTOM a poursuivi l'accompagnement des communes volontaires pour s'engager dans une démarche « zéro déchet ». Cet accompagnement en place depuis 2019 a pour objectif d'aider les communes volontaires à gérer durablement les espaces verts dans le but de réduire leur production de déchets végétaux.

3ème promotion de communes engagées « zéro déchet »

En 2022, six communes ont été accompagnées dans leur démarche de réduction des déchets verts : Gundershoffen, Niederbronn-les-Bains, Langensoultzbach, Forstheim, Gunstett et Seebach. Chaque commune a bénéficié d'un diagnostic des pratiques en matière de gestion des espaces verts à l'issue duquel des pistes d'actions personnalisées ont été définies.

Les agents d'entretien des espaces verts et les élus référents des six communes ont été formés à la gestion différenciée des espaces verts et au « zéro déchet » au jardin. Cette formation comprenant une partie théorique et une partie pratique a été dispensée par Corinne BLOCH des Ateliers de la Terre. Le SMICTOM a également co-organisé deux soirées thématiques grand public par commune : une conférence « jardinage au naturel, zéro déchet au jardin et permaculture » et une soirée « zéro déchet à la maison » ainsi que des ateliers pratiques sur le compostage. Chaque commune a par ailleurs organisé une session de broyage de végétaux à destination de ses habitants.

Stop pub

Refuser la publicité non sollicitée est l'un des gestes de réduction des déchets les plus faciles à réaliser. Des autocollants STOP PUB sont distribués aux mairies et Communautés de communes. Ils sont à disposition des usagers à l'accueil du SMICTOM et en déchèteries. Les ambassadeurs de la prévention et du tri en distribuent également lors de leur présence sur stand ou lors de leurs animations sur le territoire.

2. Ambassadeurs de la prévention et du tri

Contrôle de la qualité du tri

En 2022, le SMICTOM a recruté une seconde ambassadrice de la prévention et du tri des déchets (ADPT). Les bacs de tri des usagers du territoire ont été contrôlés par les ADPT mais également par les ambassadeurs du tri du prestataire de collecte SUEZ.

Pas moins de 10 762 bacs ont été contrôlés visuellement par les ambassadeurs de la prévention et du tri en 2022. Le taux de bacs non conformes s'élevait à 7,21 %.

Lors de son passage, l'ambassadeur de la prévention et du tri contrôle visuellement le contenu du bac de tri et accompagne l'usager pour perfectionner son geste de tri en apposant une étiquette sur son bac.

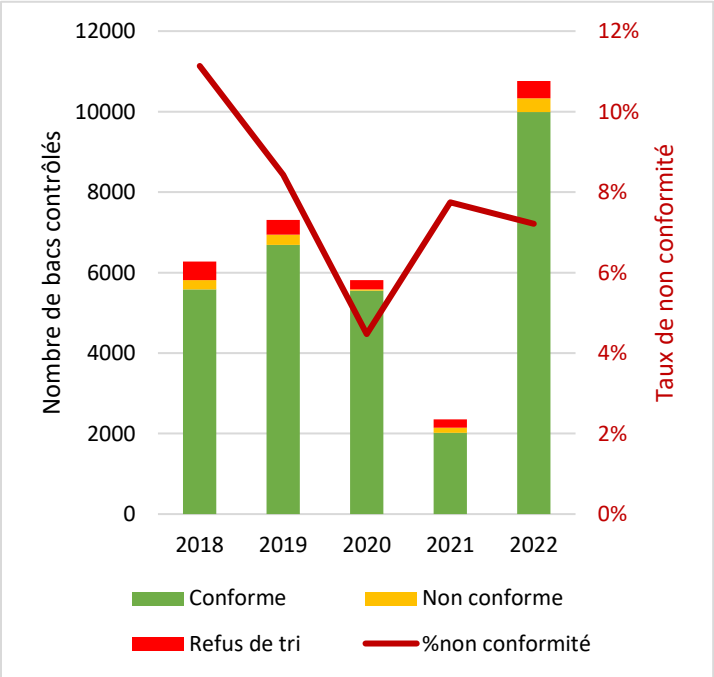

Les ambassadeurs Quali'tri de SUEZ procèdent de la même façon et ont contrôlé 20 782 bacs de tri en 2022 avec un taux de non-conformité de 10 %.

Les erreurs fréquentes en 2022 étaient majoritairement les déchets en sacs ou imbriqués. Les ambassadeurs ont été plus conciliants avec certains emballages considérés comme des erreurs en 2022 mais acceptés dans les bacs de tri en 2023 lors du passage à l'extension des consignes de tri à tous les emballages.

Sensibilisation en porte à porte

Une grande partie des bacs non conformes lors des contrôles de la qualité du tri sont des bacs de logements collectifs. Pour diminuer les refus et enseigner aux habitants des logements collectifs le bon geste de tri, les ambassadeurs de la prévention et du tri sont parfois amenés à réaliser des opérations de sensibilisation en porte-à-porte. Ils ont rencontré en 2022 les résidents d'un collectif à Mertzwiller.

Formation des agents à l'extension des consignes de tri

L'ensemble des agents du SMICTOM Nord Alsace ont été formés aux nouvelles consignes de tri des emballages en fin d'année afin de relayer le bon message aux usagers dès le 1er janvier 2023.

Événements et manifestations

Les ADPT ont également tenu des stands de sensibilisation lors d'évènements tels que le F'Estival d'animation de Wissembourg, les journées de ramassage de déchets à Gunstett et à Betschdorf, la fête de l'écotourisme de Niederbronn-les-Bains, le marché de Langensoultzbach ou encore le salon éco-Rénov de Mertzwiller. Près de 350 personnes ont ainsi été rencontrées.

Programme académique KIDITRI

Sur l'année scolaire 2021-2022, le SMICTOM Nord Alsace a monté un projet académique intitulé KIDITRI avec 11 classes de CE1-CE2 de 6 écoles du territoire.

Environ 250 élèves ont été suivis durant plusieurs mois par les ambassadeurs de la prévention et du tri qui leur ont enseigné les notions de déchets, tri et recyclage à travers 5 animations ludiques.

Les élèves ont en parallèle pris part à un concours d'œuvres d'art en déchets détournés. Les réalisations ont été exposées pendant une semaine à la NEF – Relais Culturel à Wissembourg et un jury a été organisé pour élire le gagnant et récompenser tous les élèves à l'occasion d'un spectacle sur les thèmes du tri et de la réduction des déchets, à la NEF également.

Après le succès de la première édition, le programme KIDITRI a été reconduit pour l'année scolaire 2022-2023 : 12 classes et environ 260 élèves participent à la nouvelle édition.

Autres animations scolaires

Parallèlement au programme KIDITRI, les ambassadeurs de la prévention et du tri ont animé des ateliers ludiques dans plusieurs écoles du territoire. Au total, 850 élèves ont été sensibilisés au tri et à la valorisation des déchets grâce au catalogue d'animations scolaire proposé par le SMICTOM.

En 2022, le SMICTOM a créé 8 nouvelles animations scolaires sur différents thèmes tels que le compostage, les ressources naturelles ou encore le réemploi.

3. Communication

Journal du SMICTOM

Une édition du Journal du SMICTOM spéciale extension des consignes de tri est parue fin 2022. Il a été distribué aux usagers du territoire en même temps que le nouveau mémo-tri.

Mag info Zéro Déchet

Infos zéro déchet

Devenons citoyens éco-responsables

SMICTOM Nord Alsace

Diminuons l'impact de nos vêtements

Le cycle de vie de nos vêtements

Au cours de l'année, 5 éditions du Mag Info Zéro Déchet ont été publiées.

Toutes les éditions du Mag Info Zéro Déchet et les outils du SMICTOM pour la prévention des déchets sont disponibles en ligne sur le site internet dans la rubrique « Réduire mes déchets »

https://smictom-nord67.com/reduire-mes-dechets/

Communication digitale

La mise à jour du nouveau site internet du SMICTOM s'est poursuivie en 2022. Il permet à l'usager de se renseigner sur les services proposés, d'effectuer des démarches en ligne mais également de suivre l'actualité du syndicat : 27 nouvelles actualités ont été publiées sur l'année.
https://smictom-nord67.com

Le SMICTOM a poursuivi le déploiement de sa communication numérique avec la création d'une page Facebook qui affichait une couverture moyenne de 2 600 personnes pour les publications. Près de 100 informations ont été postées en 2022.

Enfin, la première newsletter en ligne a été envoyée en novembre 2022 à plus de 760 personnes s'étant inscrites via le site internet.

Camion de collecte

Pour réduire les erreurs de tri fréquentes que sont les déchets imbriqués, le SMICTOM Nord Alsace a intensifié sa communication des bonnes pratiques de tri. Dans le cadre du marché de collecte des déchets ménagers, le prestataire a affiché cette communication sur les camions de collecte des ordures ménagères et des emballages ménagers.

Préparation des ECT

L'extension des consignes de tri entrant en vigueur le 1er janvier 2023, les équipes du SMICTOM étaient mobilisées tout au long de l'année 2022 pour actualiser et créer de nouveaux supports de communication (mémo-tri, calendriers de collecte, affiches, stickers, goodies…)

Languettes de tri

Pour diminuer l'utilisation de papier et optimiser le travail des ambassadeurs de la prévention et du tri lors de leurs contrôles des bacs, les languettes indiquant la qualité du tri ont été repensées et imprimées sur un support recyclable. Le gain de temps permet aux ambassadeurs de faire du porte-à-porte chez les usagers ayant commis des erreurs de tri lors des précédents contrôles.

Semaine Européenne de Réduction des Déchets

Lors de l'édition 2023 de la SERD sur le thème du textile, des conférences « zéro déchet à la maison » ont été proposées à plusieurs communes du territoire. Les agents administratifs du SMICTOM ont pu assister à un atelier de réemploi de textile usagé en fabriquant des éponges « tawashi » et en réalisant des emballages de types « furoshiki ».

Collecte

Porte-à-Porte, apport volontaire et déchèteries

47 027 tonnes de déchets produits et collectés en 2022

soit **516 kg/hab.**

dont :

Bacs OMR	Bacs de tri	Conteneurs à verre	Déchèteries
133 kg	56 kg	45 kg	270 kg

1. Organisation de la collecte

Collecte en porte à porte (PAP)

Les ordures ménagères résiduelles (OMR)
1 collecte hebdomadaire **(C1)**
Bac : 120 L à 240 L (particuliers)
Jusqu'à 1 100 L (collectifs et professionnels)
Couvercle brun ou orange

Comcom	Tarification OMR
CCPN	Levée – forfait 12 levées
CCPW	Poids
CCSP	Poids
CCOF	Poids
CCPR	Levée – forfait 26 levées

La collecte sélective (CS)
1 collecte tous les 15 jours **(C0,5)**
Bac : 120 L à 360 L (particuliers)
240 (professionnels)
660 L (collectifs)
Couvercle jaune ou bleu

Collecte en apport volontaire (AV)

269

conteneurs à verre (bocaux et bouteilles en verre)
Soit une borne pour 339 habitants

11 déchèteries

réparties sur l'ensemble du territoire
dont 5 accueillant les déchets des professionnels

2. Collecte en porte à porte

Sur le territoire du SMICTOM, les ordures ménagères et les déchets recyclables du bac de tri (flacons et bouteilles en plastique, papiers, cartons et emballages métalliques), sont collectés en porte à porte. Ils représentent 37 % des déchets produits sur le territoire.

Les ordures ménagères résiduelles (OMR)

La collecte des ordures ménagères résiduelles (OMR) est effectuée en porte à porte de façon hebdomadaire (C 1) par le prestataire SUEZ.

L'ensemble du territoire est en **redevance incitative** pour le flux OMR. Les usagers des Communautés de communes de la Plaine du Rhin et du Pays de Niederbronn-les-Bains sont facturés à la levée, tandis que les habitants des trois autres Communautés de communes sont facturés au poids (CC du Pays de Wissembourg, CC de l'Outre-Forêt et CC Sauer-Pechelbronn).

En 2022, la quantité d'OMR collectées sur le territoire du SMICTOM est restée stable par rapport à 2020 avec **12 126 tonnes**, soit **133 kg par habitant**.

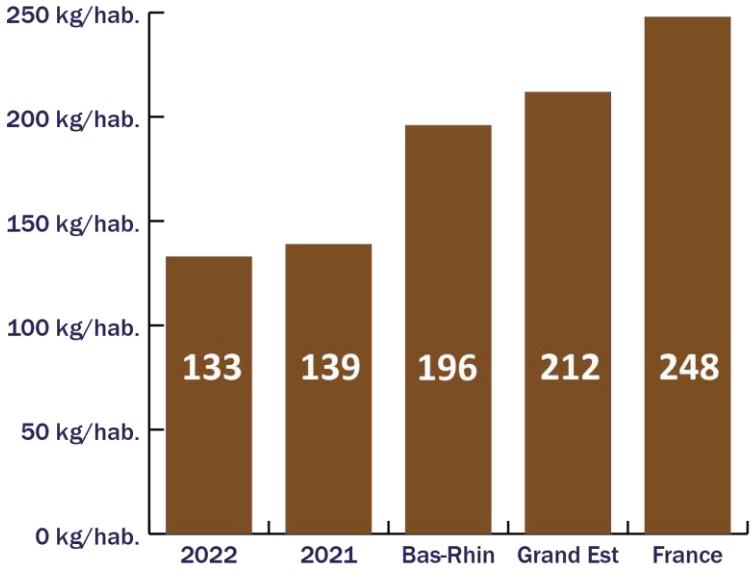

France, Grand-Est et Bas-Rhin : données 2019

La collecte sélective (CS)

La collecte sélective des déchets déposés dans le bac de tri est effectuée en porte à porte tous les 15 jours (C 0,5) par le prestataire SUEZ.

Les déchets concernés étaient les emballages métalliques (acier, aluminium), les briques alimentaires, papiers et cartons et les bouteilles et flacons en plastique.

Le SMICTOM est en charge de la gestion des bacs de collecte. Leur attribution dépend de la composition des ménages. Les foyers en habitat individuel comportant trois personnes ou plus disposent d'un bac de 240 L.

En 2022, 635 nouveaux bacs de tri ont été livrés sur le territoire, 242 bacs échangés et 90 bacs ont été réparés.

La performance de collecte des emballages et des papiers a légèrement diminué entre 2021 et 2022 avec 5 090 tonnes collectées soit 56 kg/hab. contre 61 kg/hab. en 2021. Au niveau régional, 42 kg/hab. d'emballages étaient collectés en 2020, avec une forte disparité entre les régions selon la typologie d'habitat.

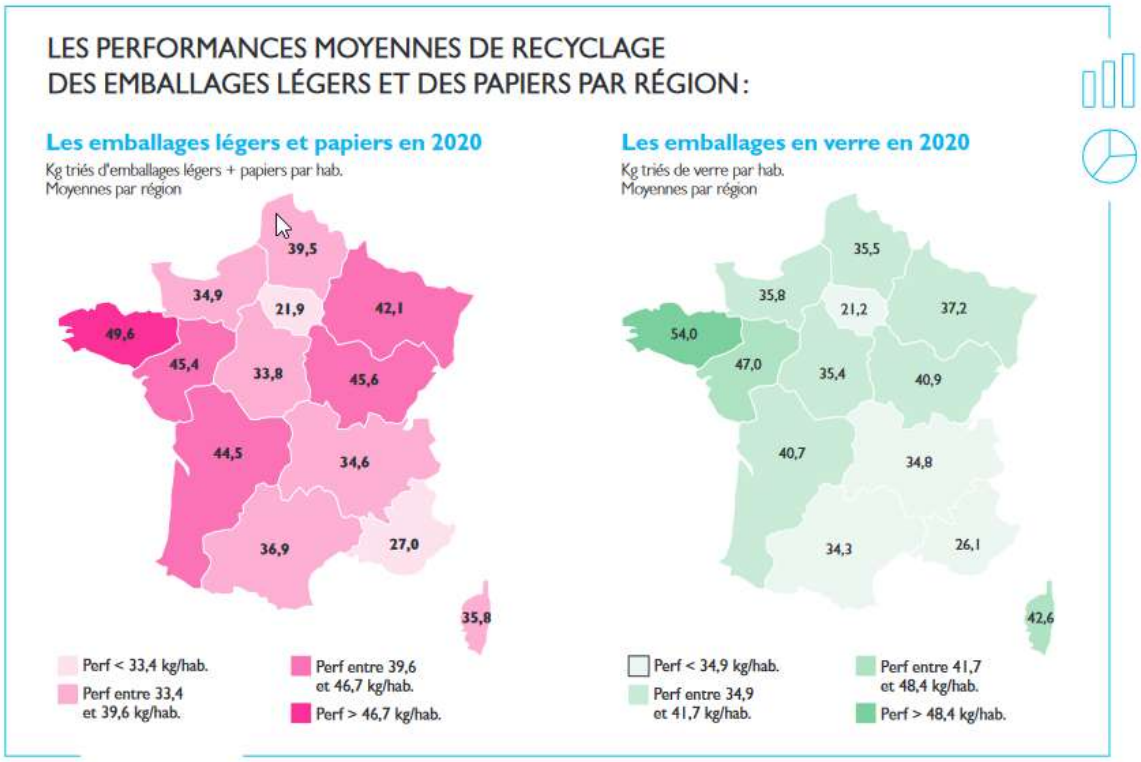

Extrait du rapport d'activité CITEO 2023

3. Collecte en apport volontaire

La collecte en point d'apport volontaire concerne le verre et les apports en déchèteries, soit 63 % des déchets produits sur le territoire du SMICTOM.

Le verre

Le verre est collecté en mélange sur tout le territoire par la société RECYCAL MINERIS basée à Scherwiller.

Le SMICTOM dispose d'un parc de 269 conteneurs (43 en déchèteries et 226 sur les bans communaux), soit un conteneur pour 339 habitants.

La performance de collecte du verre est restée stable par rapport à 2021 avec **4 058 tonnes** collectées dont

- 729 tonnes en déchèteries
- 3 330 tonnes en conteneurs communaux

Les déchèteries

Le SMICTOM Nord Alsace dispose d'un réseau de 11 déchèteries qui maillent son territoire, offrant ainsi 1 déchèterie pour 8 300 habitants environ (une déchèterie accessible dans un rayon d'une dizaine de kilomètres). Elles captent **52 % de l'ensemble des déchets** collectés sur le territoire de l'Alsace du Nord.

Les déchèteries du territoire sont des espaces aménagés, gardiennés et clôturés où les usagers peuvent apporter certains types de déchets en vue d'être acheminés vers des filières de valorisation spécifiques. Elles sont accessibles du mardi au samedi et leur accès se fait sur présentation d'un badge depuis le 1er mai 2019.

Horaires d'ouvertures :

(Du mardi au samedi - Fermeture : dimanche, lundi et jours fériés.)

Horaires d'été du 1er avril au 30 septembre	Horaires d'hiver du 1er octobre au 31 mars
9 h - 11 h 45	9 h - 11 h 45
14 h - 17 h 15	13 h 30 - 16 h 45

Modalités d'accès pour les particuliers

Le nombre d'entrées est limité à 20 passages par an dans la limite de 2 m³ par apport, les passages supplémentaires sont facturés :

- de 21 à 30 entrées : 5 €
- au-delà de 30 entrées : 50 €

Modalités d'accès pour les professionnels

L'accès aux déchèteries pour les professionnels est soumis à certaines conditions tarifaires. Les apports des professionnels sont limités aux déchèteries de Lauterbourg, Niederbronn-les-Bains, Soultz-Sous-Forêts, Wissembourg et Woerth.

Conditions tarifaires :

- Chaque professionnel est assujetti à une part fixe annuelle de 40 € ainsi qu'à une part variable suivant la nature et le volume/poids du déchet apporté.
- La part fixe est due même si l'entreprise n'accède pas à l'une des déchèteries au cours de l'année.
- La facturation est semestrielle.

Fréquentation

En 2022, le nombre de passages en déchèteries s'élève à **213 101** toutes catégories d'usagers confondues, soit une diminution de 8 % par rapport à 2021.

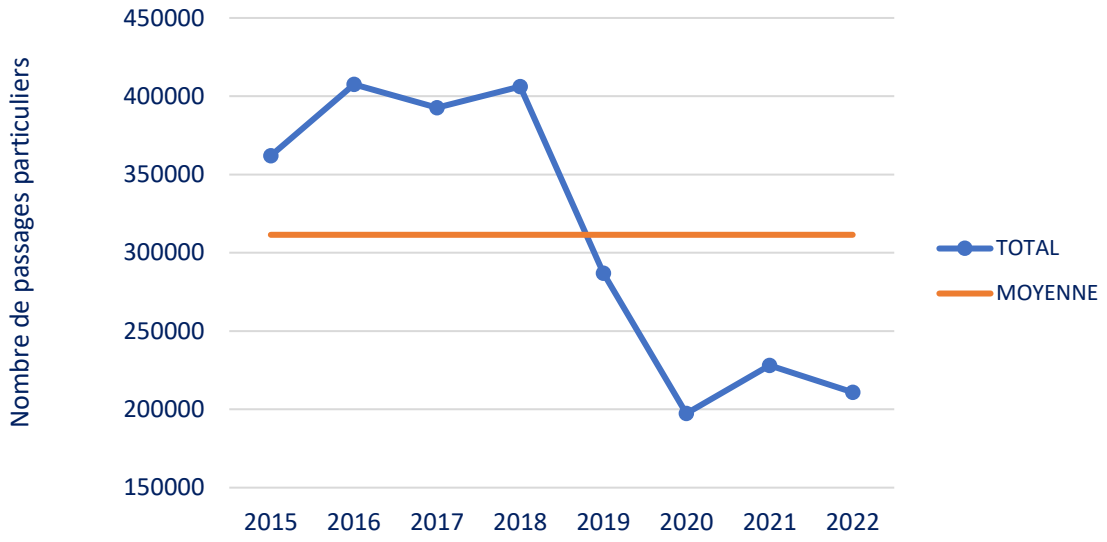

La fréquentation des déchèteries par les professionnels a diminué de 31 % entre 2021 et 2022.

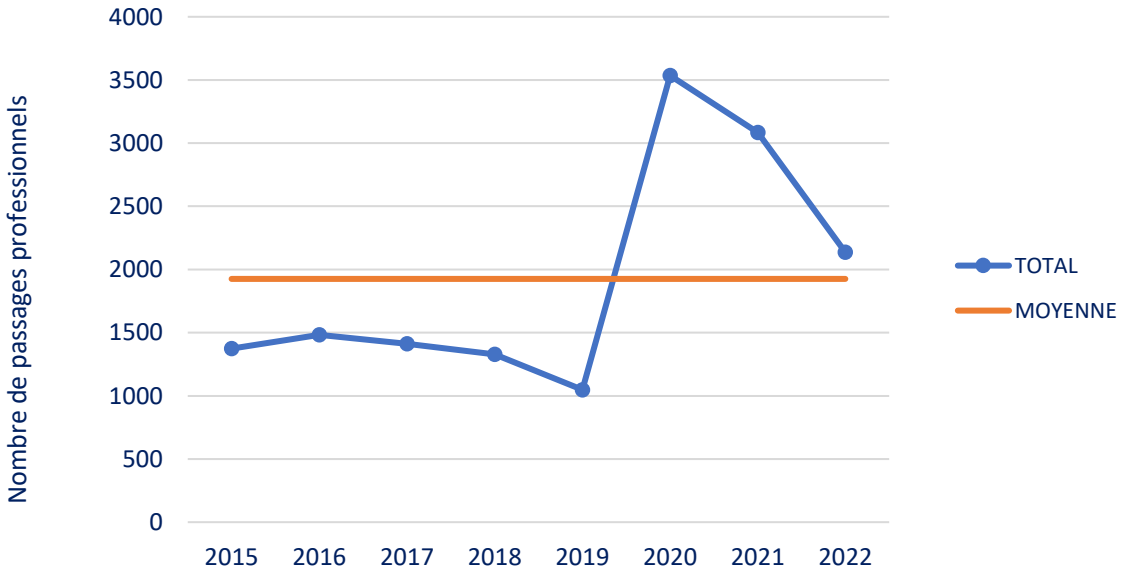

Tonnages

Le SMICTOM œuvre sans cesse pour trouver de nouvelles filières de recyclage et de nouveaux prestataires avec des exutoires situés au plus près des déchèteries.

En 2022, 24 592 tonnes de déchets ont été collectées sur l'ensemble des 11 déchèteries du territoire représentant 52 % du total des déchets produits**. 80 %** des déchets collectés en déchèteries sont valorisés.

Flux	Prestataires	Tonnages 2022	Tonnages 2021	Variation
Papier/carton	SCHROLL	**989**	**1 184**	- 16 %
Gravats	SPRINAR, HERRMANN TP, SELTZ MATERIAUX	**5 561**	**6 189**	- 10 %
Ferraille	GDE Environnement	**1 097**	**1 318**	- 17 %
Batteries	GDE Environnement	**22**	**22**	-
Végétaux	SPRINAR	**5 383**	**6 702**	- 20 %
Déchets toxiques	TREDI	**102**	**102**	-
DEEE	ENVIE	**904**	**1 026**	- 12 %
EcoMobilier	SARDI	**2 310**	**2 311**	-
Plâtre	RITLENG	**470**	**462**	+ 2 %
Huile cuisine	REFOOD	**15**	**9**	+ 59 %
Huile moteur	GRANDIDIER	**52**	**55**	- 4 %
Piles	GRANDIDIER	**11,6**	**11,9**	- 3 %
Bois	TRANSMETAUX	**3 641**	**3 144**	- 16 %
Lampes	ECOSYSTEM	**3,6**	**4,6**	- 21 %
Non recyclables		**5 031**	**5 577**	- 12 %
TOTAL GLOBAL		**24 592**	**28 273**	**- 13 %**

La filière des plastiques durs est en phase de test sur la déchèterie de Wissembourg.

4. Évolution des tonnages

La production de déchets ménagers n'a cessé de diminuer entre 2015 et 2020. La mise en place de la redevance incitative à l'ensemble du territoire en 2018 a engendré une baisse importante de la quantité d'OMR. Une légère diminution est constatée en 2021 sur l'ensemble des flux.

Évolution de la quantité de déchets ménagers produits par habitant sur le territoire du SMICTOM entre 2015 et 2022 (hors DIB et amiante) en kg/hab.

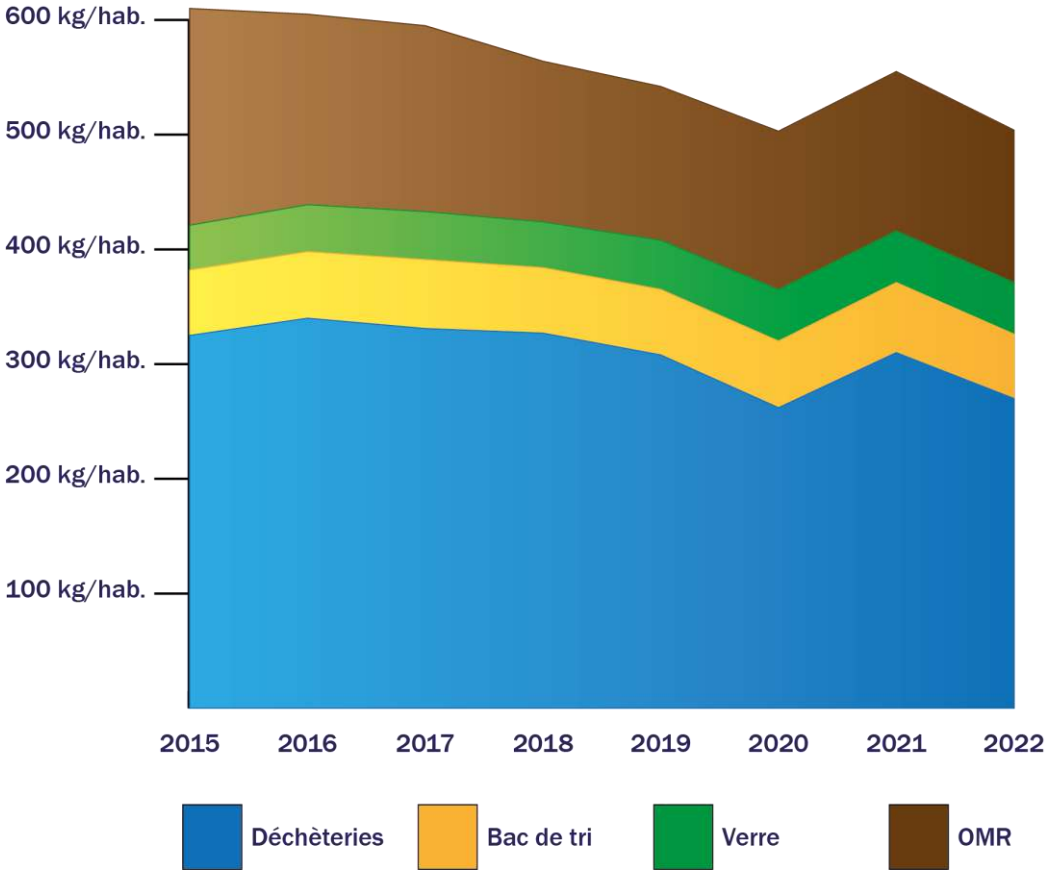

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Ordures ménagères résiduelles	189,1	166,0	161,7	139,6	134,1	138,1	138,9	133,0
Verre	39,2	41,5	41,9	40,1	42,9	45,3	45,1	44,5
Bac de tri	57,2	57,9	60,3	57,1	57,0	57,7	60,9	55,8
Déchèteries	325,3	339,6	330,6	326,7	308,3	262,4	309,7	269,8
TOTAL	**610,7**	**604,9**	**594,6**	**563,4**	**542,3**	**503,5**	**554,7**	**503,2**

La mise en place de nouvelles filières a permis de faire baisser les tonnages de déchets non valorisables depuis 2015. Le programme local de prévention des déchets initié en 2018 comportant un axe d'action sur les déchets verts a engendré une baisse importante des tonnages de déchets verts entre 2018 et 2022.

Évolution des tonnages des principaux flux en déchèteries entre 2016 et 2022

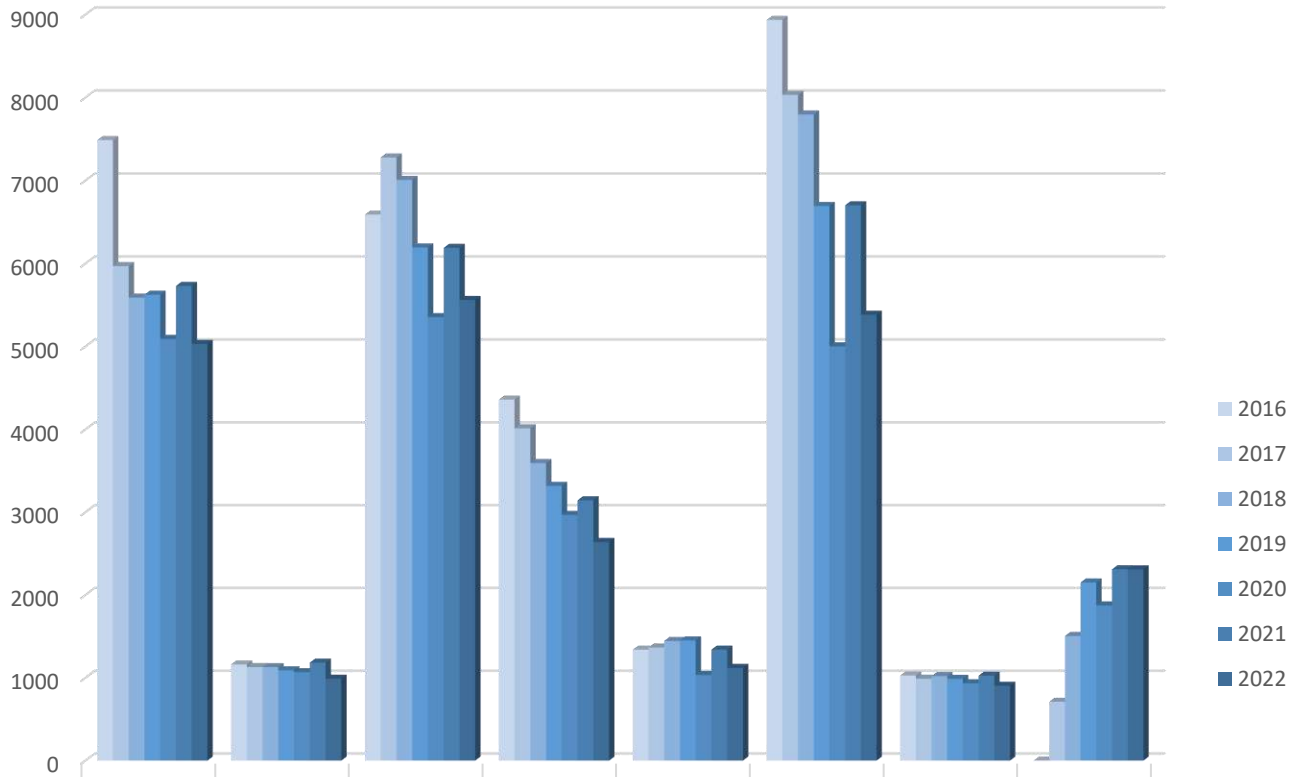

	Non recyclables	Carton	Gravats	Bois	Ferraille et batteries	Végétaux	DEEE	Eco-mobilier
2016	7488	1162	6591	4360	1340	8936	1028	0
2017	5969	1 130	7 279	4 014	1 366	8 032	989	711
2018	5590	1 129	7 008	3 594	1 445	7 797	1 021	1 506
2019	5625	1 091	6 194	3 318	1 452	6 693	987	2 152
2020	5092	1 068	5 354	2 968	1 034	5 003	934	1 874
2021	5730	1184	6189	3144	1340	6702	1026	2311
2022	5031	989	5 561	2 641	1119	5 383	904	2 310

DEEE : déchets d'équipements électriques et électroniques

5. Actualités des déchèteries

Collectes de pneus usagés

Pour lutter contre les dépôts sauvages, deux journées exceptionnelles de collecte de pneus usagés des particuliers ont été organisées sur cinq déchèteries (**Lauterbourg, Niederbronn-les-Bains, Soultz-Sous-Forêts, Wissembourg et Woerth)**. Plus de 4 000 pneus ont été collectés lors de chaque session.
Une opération dédiée aux pneus ramassés par les communes a eu lieu du 12 au 15 septembre 2022 et a permis d'en ramasser 927 soit 13 tonnes.
Les pneus ont été collectés par la société Osterstock puis rechapés pour réemploi.

Travaux

Plusieurs travaux ont été réalisés sur les déchèteries du territoire :

- Installation d'un nouveau bungalow et remise en état du béton des bas de quais à la déchèterie de Woerth
- Mise en place des nouveaux panneaux à l'entrée des déchèteries
- Curage du bassin et mise en place d'un enrochement pour la consolidation des berges à la déchèterie de Mertzwiller.

Déchets d'équipement électriques et électroniques (DEEE)

L'apport volontaire des déchets d'équipements électriques et électroniques a été optimisé sur les déchèteries. Des rampes et caisses de réception ont été installées en amont des bennes accueillant les DEEE pour séparer les appareils à piles des autres appareils pour qu'ils soient orientés dans une benne spéciale tout en garantissant la sécurité des agents, des usagers et des prestataires de collecte. De nouveaux panneaux ont été installés pour faciliter le geste de tri des usagers.

Traitement

Valorisation énergétique, enfouissement et recyclage

87 % des déchets produits sur le territoire sont valorisés en 2022

Stockage	Valorisation énergétique	Valorisation matière
13,2 %	27,3 %	59,5 %
5 115 tonnes	12 856 tonnes	27 981 tonnes

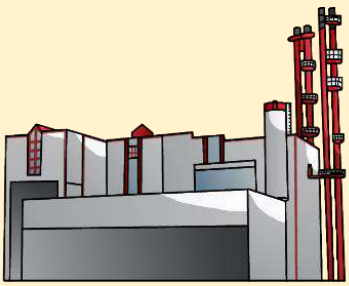

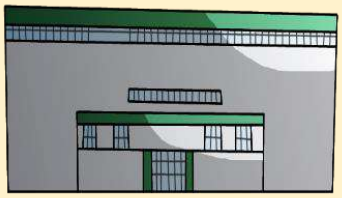

1. Traitement des déchets

En Alsace du Nord, 87 % des déchets produits sur le territoire en 2022 ont été valorisés.

Enfouissement

Les déchets ménagers non valorisables sont enfouis à l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) de Wintzenbach qui est gérée par le SMICTOM. L'ISDND accueille également des DIB et des déchets d'autres collectivités. Seulement 13 % des déchets produits sur le territoire du SMICTOM sont enfouis contre 43 % en 2015.

	Tonnages 2022	Tonnages 2021	Variation
Non recyclables déchèteries	4 908	5 577	- 12,0 %
Non recyclables collectivités	123	154	- 20,1 %
Amiante	84	77	+ 9,1 %
TOTAL	**5 115**	**5 808**	**- 11,9 %**

Valorisation énergétique

En 2022**, 12 856 tonnes** de déchets ont été valorisés énergétiquement, dont **730 tonnes provenant des erreurs de tri** du bac de collecte sélective. (Contre 13 595 tonnes en 2021 dont 916 tonnes de refus de tri).

	Tonnages 2022	Tonnages 2021	Variation
OMR	12 126	12 679	- 4,4 %
Refus de tri	730	916	- 20,3 %
TOTAL	12 856	13 595	- 5,4 %

Les ordures ménagères sont incinérées à l'usine de valorisation énergétique EVNA à Schweighouse-sur-Moder dont le rendement avoisine les 100 % depuis 2019.

Les refus de tri sont incinérés à l'usine de valorisation énergétique de SENERVAL à Strasbourg.

Valorisation matière

Près de 60 % des déchets produits sur le territoire du SMICTOM ont fait l'objet de valorisation matière. Il s'agit des déchets de la collecte sélective (bac de tri et verre) mais également des apports valorisables des déchèteries.

	Tonnages 2022	Tonnages 2021	Variation
Bac de tri hors refus	4 360	4 650	- 6,2 %
Verre	4 058	4 113	- 1,3 %
Recyclables déchèteries	19 561	22 543	- 13,2 %
TOTAL	**27 979**	**31 306**	**- 10,6 %**

La quantité de déchets non valorisés a diminué de plus de 76 % entre 2010 et 2022. L'évolution des modes de traitement des déchets depuis 2015 est présentée ci-dessous.

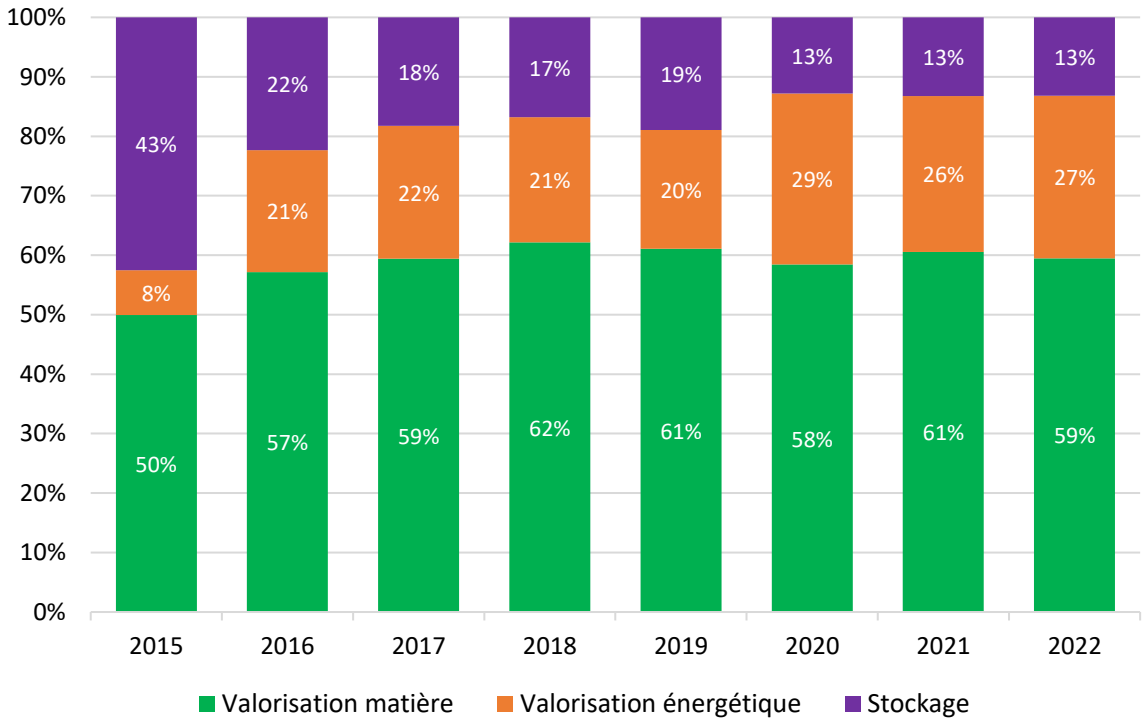

2. Caractérisations du bac de tri

Le contenu du bac de tri est acheminé au centre de tri ALTEM, société du groupe SCHROLL à Strasbourg. Les déchets recyclables y sont triés par matière en vue d'être recyclés et les erreurs de tri sont acheminées vers une usine de valorisation énergétique.

Quinze caractérisations du contenu du bac de tri ont été effectuées par SCHROLL en 2022 avec un taux de **refus moyen de 18,05 %**, en légère augmentation par rapport aux deux dernière années (15 % environ), notamment liée à la préparation de l'extension des consignes de tri à tous les emballages.

Évolution des taux de refus de tri depuis 2015

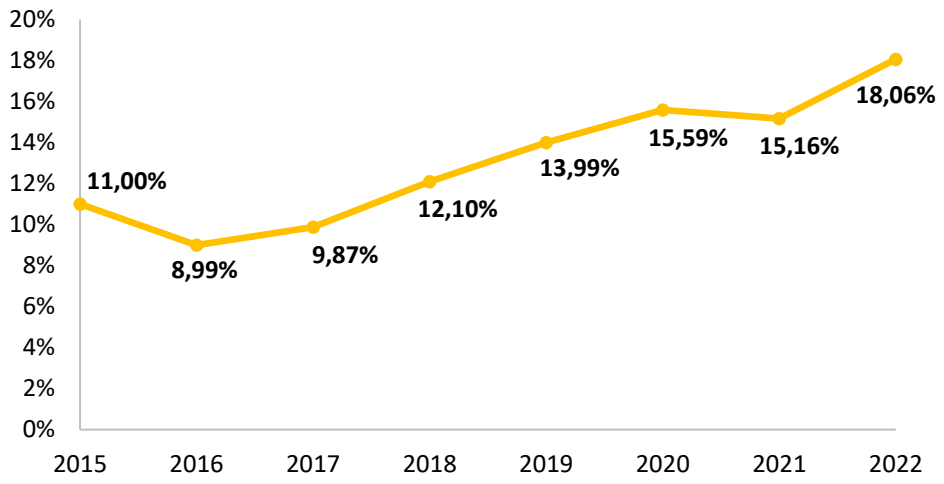

Contenu du bac de tri en 2022 selon les caractérisations

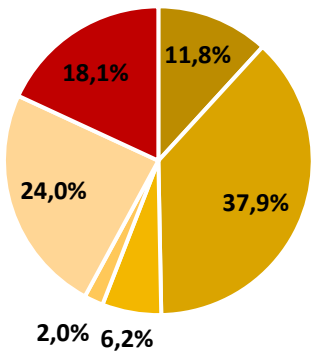

Finances

Dépenses, recettes, coûts par matière

Dépenses
14,11 millions d'euros

Recettes
14,29 millions d'euros

Coûts de fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2022	
	11 947 177 €
Charges à caractère général	9 021 305 €
Charges de personnel	1 896 299 €
Autres charges de gestion courante	173 476 €
Charges financières	50 985 €
Charges exceptionnelles	5 112 €
Provision semi-budgétaire	800 000 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2022	
	13 084 487 €
Atténuations de charges	13 659 €
Produits de services et vente	2 448 227 €
Dotations et participations	10 517 256 €
Autres produits de gestion courante	35 992 €
Produits exceptionnels	69 353 €

Principales dépenses par prestataire

Prestataire	Montant ordonnancé
SUEZ	2 975 694 €
SMITOM HAGUENAU	1 358 606 €
SCHROLL	915 568 €
SERPOL	479 139 €
TRANSMETAUX	366 117 €
RECYCAL	270 164 €
OVIVE	238 150 €
RYTEC	150 829 €
SPRINAR	146 648 €
DECHETS SERV. ENV.	128 038 €

Coûts d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2022	
	2 165 326 €
Travaux	1 093 612 €
Acquisition terrain Wintzenbach	342 393 €
Conteneurs (verre, CS) et matériels divers	237 104 €
Remboursement de la dette	492 217 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2022	
	1 209 583 €
Emprunt	1 000 000 €
FCTVA	209 583 €

Investissements à venir

Projet	Année	Montant prévisionnel TTC
		17 600 000
Extension de l'ISDND phase 1	2023	2 000 000 €
PAV Biodéchets + bioseaux	2023	900 000 €
Extension de l'ISDND phase 2	2024	500 000 €
Déchèterie de Betschdorf	2024	2 200 000 €
Unité de méthanisation	2025	8 000 000 €
Déchèterie de Soultz-sous-Forêts	2026	2 000 000 €
Déchèterie de Woerth	2027	2 000 000 €

11 déchèteries

pour recycler et valoriser
près de chez vous

BEINHEIM	06 15 76 87 08
BETSCHDORF	03 88 54 56 26
HATTEN	03 88 80 14 04
LAUTERBOURG	03 88 94 83 80
LEMBACH	03 88 94 25 93
MERTZWILLER	03 88 90 15 49
NIEDERBRONN-LES-BAINS	03 88 09 61 90
SOULTZ-SOUS-FORÊTS	03 88 80 66 54
WINTZENBACH	03 88 86 55 51
WISSEMBOURG	03 88 54 39 54
WOERTH	03 88 54 07 70

Jours d'ouverture
Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi - Samedi

Horaires d'été
du 1er avril au 30 septembre
9 h - 11 h 45
14 h - 17 h 15

Horaires d'hiver
du 1er octobre au 31 mars
9 h - 11 h 45
13 h 30 - 16 h 45

Siège

54 rue de l'Industrie –
BP 40081 - 67162 WISSEMBOURG CEDEX

Jours d'ouverture
Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi
Horaires
8 h - 12 h
13 h 30 - 17 h 30 (excepté le vendredi 16h00)
03 88 54 84 00

ISDND

Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux
à Schaffhouse-près-Seltz/Wintzenbach

Jours d'ouverture
Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi
Horaires
7 h - 12 h
13 h - 15 h
Route de Napoléon - RD 468 - 03 88 86 18 22